SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2025

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 3 septembre 2025, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS, se sont réunis dans le foyer de la Mairie, sur la convocation du 30 août 2025 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Jean-Charles ALLEMAND, Marie-Jeanne ANDRE, Jean-Claude BUET, Éric CHAUDOREILLE, Patricia CANAL, Rémy COSTA, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE, Michel TOULOUZE

Absents excusés :
Karine DUBOIS donne pouvoir à Patricia CANAL
Jocelyne CEZAR donne pouvoir à Christine PONCET

Absents :
Cédric CONVERTINI ;

Secrétaire de séance : Rémy COSTA

****

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil.

1. Actualités

Quelques points d'actualité sont présentés au conseil. Ces points ne nécessitent pas de compte rendu.

2. Bail de l'épicerie

L'épicerie est à la vente, il sera nécessaire d'octroyer un nouveau bail aux futurs acheteurs, sans doute dans un 1er temps un bail précaire court à définir, mais sans dépasser 3 ans pour rester dans le cadre légal. A l'issue du bail précaire, nous pourrons faire un bail 3/6/9, sans doute avec l'aide d'un notaire.

La volonté du conseil est de maintenir la gratuité du bail, afin d'aider au développement du commerce.

Nous recevons Léna FERRER, qui habite à Lascours, et qui serait susceptible de reprendre le commerce.

3. Climatisation petit foyer

Des devis sont en cours pour climatiser le petit foyer, nous en profiterons pour demander un fonds de concours sur ce projet.

4. Demande de subvention Foot

Il est proposé d'accorder une subvention au club de 800 euros.

VOTE A L'UNANIMITE

5. Demande de subvention Model's et Chats Vagabonds

Il est proposé d'aider l'association pour un montant de 200 euros pour la manifestation de Miss Cruviers-Lascours.

L'association des chats vagabonds a besoin de fonds supplémentaires pour mener à bien leurs missions, il est proposé de leur verser 300 euros, Brignon fera pareil de son côté.

VOTE A L'UNANIMITE

6. Embauche second agent technique

Alban a donné entière satisfaction cet été, il est proposé de le garder 1 an en CDD à mi-temps, afin d'épauler Joël, et de pouvoir continuer à embellir le village au travers des plantations et massifs.

VOTE A L'UNANIMITE

7. Évènements à venir

Un point est fait sur les événements à venir.

8. Fête de l'escargot

La prochaine fête pourrait avoir lieu le samedi 27 juin et dimanche 28 juin 2026.

9. Fête des vendanges

Nous souhaiterions créer un nouvel événement sur la commune pour célébrer les vendanges. Le format n'est pas arrêté, une réunion est prévue le mardi 16 septembre à 19h. La fête pourrait avoir lieu le vendredi 24 octobre 2025.

Un autre évènement similaire a lieu le 18 octobre avec l'association Gardons La Forme, pour ne pas proposer deux événements sur le même thème, nous annulons le vendredi 24 octobre.

10. Intervention sécurité incendie

Un point est fait sur l'intervention de l'entreprise dans nos bâtiments, nous avons 42 extincteurs sur la commune.

11. Remboursements Fête de l'escargot

Il convient de rembourser Audrey PLANCHE pour des avances de frais et pour les prix des différents concours pour un montant de 157 euros

VOTE A L'UNANIMITE

Il convient également de défrayer Patricia CANAL pour l'hébergement des confréries pour un montant de 400 euros.

VOTE A L'UNANIMITE

12. Réparation pompe à chaleur SDP

La pompe à chaleur est tombée en panne, sans doute à cause de l'orage du 15 août. Christophe RIEU, qui s'occupe de l'entretien, est intervenu pour établir un devis. C'est le compresseur qui a lâché, nous allons faire intervenir notre assurance pour alléger le coût de la réparation.
Devis : 6 240 HT.

13. Temple de Cruviers

La procédure de désaffectation suit son cours, la DRAC doit venir voir le mobilier avant avis en septembre.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée,
La séance est levée à 21h50.